



La MRC de Nicolet-Yamaska appuie Télé-Cœur

Nicolet, le 7 septembre 2021 – À l'occasion de leur plus récent conseil, les maires de la MRC de Nicolet-Yamaska ont signifié à l'unanimité leur appui à la télévision communautaire, Télé-Cœur. Du même souffle, ils ont accordé à celle-ci un montant de 50 000 \$ pour la production d'une programmation qui reflète la réalité du territoire de Nicolet-Yamaska.

« Pour nous, la signature de cette entente de contribution entre la MRC de Nicolet-Yamaska à Télé-Cœur est une façon concrète de signifier notre appui à un nouveau type de média sur notre territoire, une télévision communautaire, qui permettra de poser un regard sur nous tant au plan politique, économique, social et culturel. Je salue toutes les personnes qui se sont investies dans la concrétisation de Télé-Cœur et j'invite tous les résidents de notre territoire à visionner et à participer à ses émissions », souligne Geneviève Dubois, préfète de la MRC Nicolet-Yamaska.

Un appui qui réjouit Stéphane Lévesque, le président fondateur de la télévision communautaire du Cœur-du-Québec. « Télé-Cœur, c'est plus qu'un média, c'est un outil d'affirmation régionale, une façon concrète de dire haut et fort notre fierté d'habiter sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Je remercie tous les maires de concourir très significativement à bâtir et consolider cet outil mobilisateur de valorisation et de mobilisation », déclare-t-il tout en exprimant sa reconnaissance pour l'aide financière de 50 000 \$.

Par ce montant important, la MRC de Nicolet-Yamaska permet de contribuer au dynamisme et à la vitalité régionale par le maintien d'un organe d'information et d'un outil de communication locale qui mettra de l'avant les valeurs d'ouverture, de solidarité et de démocratie des résidents du Cœur-du-Québec.

À propos de Télé-Cœur

Prenant la forme d'un organisme sans but lucratif, Télé-Cœur dessert les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour, ainsi que les communautés d'Odanak et de Wôlinak.

En favorisant l'acquisition de connaissances, d'expérience et de compétences dans les activités reliées à la communication et à la production télévisée (recherche, journalisme, animation, entrevue, cadrage, éclairage, prise de son, montage et réalisation), elle donne de la formation par l'accompagnement des individus et l'intégration de ceux-ci à la production régulière de Télé-Cœur.

La programmation de Télé-Cœur est diffusée sur le canal 2 de Sogetel.



BAS DE VIGNETTE (de gauche à droite)

Le président de Télé-Cœur, Stéphane Lévesque, et la préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

- 30 -

Source : Frédérique Gervais
Agente de communication et de
promotion
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2256
f.gervais@mrcny.qc.ca

Source et information : Stéphane Lévesque
Président
Télé-Cœur
418 654-8486
info@telecoeur.tv